lier de la Légion d'Honneur, qui fit une conférence sur le maréchal Foch, laquelle était illustrée de nombreuse projections. L'orateur, qui a bien connu le maréchal, donna de lui maintes anecdotes. Il fit d'abord un portrait de Foch, homme de guerre et tacticien, puis il montra toute sa grandeur d'âme doublée d'une foi profonde.

Cette conférence intéressa vivement l'auditoire qui ne ménagea pas ses applaudissements au sympathique aumônier militaire.

Une brillante tombola termina la réunion.

Nous rappelons que l'arbre de Noël des A.A.O. aura lieu dimanche à 16 heures, salle Concordia (entrée par la rue des Orphelins).

LA GRANDE AUDITION DU CONSERVATOIRE

C'est aujourd'hui lundi 22 décembre, qu'a lieu au Conservatoire national de musique, l'audition de l'œuvre magistrale de Gabriel Pierné : « Les Enfants de Bethléem ».

Cette annonce a jeté en ville une grande curiosité, et la foule sera grande ce soir. L'audition sera un triomphe pour notre avisé directeur, M. Lucien Nivard et ses admirables musiciens et chanteurs, qui ont travaillé avec une conscience à laquelle on doit rendre un public hommage, à la préparation de ce morceau.

NOEL CHEZ LES « DAMES CHARITABLES »

En dehors des distributions du jeudi, les dames déléguées ont reçu toute la semaine, au siège de l'œuvre, les enfants, filles et garçons, proposés par leurs instituteurs à la grande distribution de vêtements et chaussures de Noël. Ces enfants sont choisis parmi les familles nombreuses ou celles atteintes par la maladie ou le chômage.

La même distribution aura lieu mercredi prochain dans chaque école maternelle de la ville, où une fête toute familiale réunira autour d'un sapin brillamment illuminé les petits enfants, leurs mamans, les infirmières visiteuses, les membres du comité de l'Association des Dames Charitables, ainsi que les adhérents qui auraient la possibilité de se joindre à elles.

Le jour de la Noël ,deux grandes séances récréatives auront lieu au Gymnase municipal, pour tous les enfants des écoles primaires, l'une à 9 h., la seconde à 14 h. 30.

De jolis cadeaux et une coquille leur seront remis à l'issue de la fête.

UN BEAU CONCERT A L'HOTEL-DE-VILLE

Le Club Philharmonique de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Institut Colbert de Tourcoing, dont on se rappelle le triomphal succès au Congrès de la Fédération des Amicales Laïques à Armentières, a donné hier, sous la direction de M. Delbarre, une remarquable audition musicale, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Au programme, très bien choisi, nous relevons Granada, marche espagnole de J. Garcia ; Accordailles, ouverture rustique de J. Loudet et J. Buisson ; Chanson matinale, de D. Bernard ; Danseuse d'Angkor, de D. Bernard ; Valse interrompue, de Louis Montagne ; Au plaisir de vous revoir, de J. Louvet.

De vives félicitations au dévoué Club Symphonique Colbertiste et à ses dévoués dirigeants.

LA SAINT-LOUIS ET LES ASSURANCES SOCIALES

Le comité de la « St-Louis » nous communique : « Beaucoup de salariés assujettis aux Assurances sociales n'ont pas encore fait choix d'une Caisse de maladie. Nous les conseillons vivement de ne pas attendre le moment où ils seront malades pour le faire, mais de s'inscrire de suite à la Société de Secours mutuels la « Saint-Louis » (groupe assurances sociales) 46, rue des Poutrains, Tourcoing, où une permanence est ouverte tous les jours de 17 h. à 18 h. 30 et le samedi de 14 h. à 16 h. 30. Ils y trouveront de nombreux avantages et le secrétaire se fera un plaisir de leur donner tous les renseignements dont ils auront besoin ».

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS

Le maire informe ses concitoyens qu'à l'occasion des fêtes de la Noël et du Nouvel an, les établissements publics pourront rester ouverts toute la nuit, les 24, 25, 31 décembre 1930 et 1er janvier 1931.

OUVERTURE DE L'HOTEL DES POSTES

Jeudi, 1er janvier, les guichets postaux du bureau de Tourcoing seront ouverts de 8 h. à midi.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

CARABINIERS DU CENTRE. — Le grand concours de tir à la carabine organisé par les Carabiniers du Centre, 1, place Victor-Hassebroucq, à Tourcoing, au bénéfice du comité local de l'œuvre antituberculeuse, grâce à la générosité des commerçants et industriels s'annonce comme un véritable succès.

5.000 fr. de prix, dont 2 bicyclettes de luxe, marque Peugeot, 2 carabines et quantité d'objets d'art, coupes, vases et maints objets d'utilité.

Le concours est ouvert à tous les amateurs, aujourd'hui dimanche, de 9 h. à 13 h. et de 15 h. à 20 h., les lundis de 11 h. à 13 h. et de 17 h. 30 à 20 h. et tous les jours sûr 17 h. 30 à 20 h. Clôture le dimanche 4 janvier, à 20 h

LA FÉDÉRATION DES COMBATTANTS. — (Cotisations 1931). — En raison des charges toujours de plus en plus lourdes pesant tant sur la Fédération que sur les divers groupes, la commission de la Fédération a décidé au cours de sa dernière réunion de porter le tarif de la cotisation à dix francs, à partir de 1931.

D'autre part, et pour les mêmes raisons, la commission du groupe des remplaçants (ascendants, veuves et orphelins) a décidé que la cotisation serait de 5 francs par membres à partir de 1931.

Les cotisations pour 1931 seront reçues à partir du 2 janvier 1931.

U. N. C. — *Groupe du Centre.* — Réunion mardi 23 décembre, à 20 h. au siège, 1, place Victor Hassebroucq, sous la présidence de M. Jules Flipo, président d'honneur. Causerie du président. Conférence, instructions pour l'arbre de Noël.

Le président espère que les adhérents seront très nombreux à assister à cette réunion du fin d'année au cours de laquelle des instructions très importantes seront données.

— *Groupe du Brun Pain.* — *Arbre de Noël.* — Pour l'arbre de Noël, la distribution aura lieu le mardi 23 décembre, à 19 h., dans sa salle des fêtes de la rue des Champs, sou sla présidence d'honneur de Mme et M. Benoque.

Les membres qui n'ont pas encore retiré leurs tickets, M. Giraud se tiendra à leur disposition. Présenter la livret de famille pour éviter tout abus.

ASSURANCES SOCIALES. — La caisse primaire de la Fédération des Combattants de Tourcoing et cantons informe les assujettis à la loi des Assurances sociales qu'il leur est accordé jusqu'au 31 décembre pour faire choix d'une caisse.

Tous les assurés obligatoires des deux sexes sans aucuns exception peuvent s'inscrire à la caisse primaire de la Fédération des Combattants. Il leur suffit de remplir un bulletin d'adhésion. Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser au siège de la Fédération des Combattants 43, rue du Hase, à Tourcoing ou aux sièges des groupes et sections.

ETAT CIVIL

Naissance : Suzy Grimonprez, rue Saint-Blaise, 75.

TRICOTS de LAYETTE, CADEAUX
FILATURES DE LA REDOUTE, ROUBAIX

Décès : Maria Blanblomme, 68 ans, s. p. veuve de Constantin Theys, rue d'Havré, 3 ; Louis Holvoet, 7 mois, rue Lamartine, 184 ; Hurguette Meseleth, rue du Moulin, 32 (3 mois) ; J.-Bta Delbart, 19 ans, employé, époux de Justine Callenaere, rue Antoine Watteau, 6.

GRANDE ÉCONOMIE
en faisant soi-même un litre de Cherry-Brandy, Cacao, etc., avec un flacon d'Extrait Végétal Concentré T. Noirot, qui ne coûte que 2 fr. 75. — En vente : Pharmacies, Drogueries, Herboristeries, Alimentation.

HALLUIN

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chalserie « La Renaissance », Sylvère Vanneste, 16 ans, à Menin, plaies contuses à la main gauche : 10 jours. — Etablissements Sion, Alphonse Vanstoenkiste, 47 ans, plaie au médius gauche : 12 j. — Etablissements Lamaitre-Demeestère, Maurice Pétryns, blessé au doigt (médius gauche), par une clef : 12 jours. — Etablissements Geerlandt, Alphonse Destaillieure, 21 ans, à Menin, piqûre rouillée dans le pouce gauche : 6 jours.

FÊTES DE NOEL ET DU NOUVEL AN. — Le maire informe les habitants que, suivant les instructions de la Préfecture, il autorise les établissements publics à rester ouverts durant les nuits des 24, 25 et 31 décembre, ainsi que des 31 décembre, 1er au 2 janvier 1931, à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel an.

LA SUPERFICIE D'HALLUIN. — La commission communale de statistique agricole publie les statistiques suivantes : Superficie des terres labourables : 693 h. 88 a. ; des prés naturels, 39 h. 66 a. ; des herbages, 44 h. 22 a. ; des pâturages et pacages, 89 h. 26 a. ; cultures maraîchères, 14 h. 25 a. ; cultures diverses, 13 h. 82 a. ; superficie des territoires non compris dans les catégories ci-dessus, routes, rivières, maisons et autres, 361 h. 06 a.

Ce qui fait pour la superficie totale d'Halluin : 1.256 h. 15 ares, égale à la superficie cadastrale.

Les principales productions végétales se répartissent comme suit : Blé, 239 h. 49 a. ; seigle, 26 h. 38 ares ; avoine, 162 h. 11 ares ; fèves, 1 h. 20 ares ; pommes de terre, 78 h. 76 ares ; betteraves à sucre, 37 h. 16 ares ; de distillerie, 26 h. 72 ares ; fourragères, 65 h. 29 a. ; rutabagas, navets et choux fourragers, 3 h. 63 ares ; lins, 12 h. 67 ares ; prairies artificielles, 26 h. 88 ares ; prairies temporaires, 7 h. 61 ares ; fourrages annuels, 5 h. 98 ares.

LES TRAVAUX A LA GARE D'HALLUIN. — Le Maire informe ses administrés qu'en exécution d'un arrêté de M. le Préfet du Nord en date du 6 décembre 1930, il sera procédé à une enquête de commodo et incommodo du lundi 22 décembre 1930 au lundi 5 janvier 1931 inclusivement sur le projet présenté par la Compagnie du Chemin de fer du Nord, relativement aux améliorations diverses à réaliser à la gare d'Halluin et à ses abords, notamment la suppression des passages à niveau nos 180, 181 et 182 de la ligne de Tourcoing à la frontière belge (Menin) à Halluin.

A cet effet, les pièces du projet resteront déposées à la mairie d'Halluin pendant la période ci-dessus fixée pour être communiquées sans déplacement, aux personnes qui voudraient en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, un commissaire-enquêteur recevra à la mairie d'Halluin, les 6, 7 et 8 janvier, les déclarations pour ou contre le projet. Celles-ci pourront être adressées au secrétariat de la mairie pour être remises à M. le commissaire-enquêteur.

LICENCES DES DEBITANTS DE BOISSONS. — La perception de la licence du 1er semestre 1931, soit 180 fr. 50 aura lieu à la mairie, de 9 à 11 h., le vendredi 26 décembre Lettres A à L, le samedi 27 lettres M à Z.

Il ne sera plus envoyé d'avertissements individuels.

CHIFFRE D'AFFAIRES MENSUEL. — La perception du chiffre d'affaires de novembre aura lieu à la mairie de 9 à 11 h. mardi 23 décembre lettres A à L, le mercredi 24 décembre lettres M à Z.

POUR LES VIEUX DE L'HOSPICE. — M. Paul Deckmyn, propriétaire du Cinéma Bucksom, a remis à l'occasion de la Noël, une somme de 100 fr. destinée à être partagée à titre de sou de poche, aux vieillards.

ETAT CIVIL. — Naissance : Roger Lobbens, chemin des Meurins, 69.

Décès : Julien Michels, 79 ans, chemin des Trois Cailloux ; Marie Herlemont, 68 ans, rue Pasteur, 51 ; Marie Capieu, 80 ans, rue Jean-Jaurès ; Léonia Heyx, 60 ans, rue Traversière, 30 ; Robert Vandaele, 20 ans, chemin de la Rouge Porte, 27.

RONCQ

LA SAINTE-BARBE CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS

La subdivision des sapeurs-pompiers a fêté, samedi soir, la Sainte-Barbe, en un banquet qui fut servi au Café Lava-Gillics, à 19 heures.

Le repas fut présidé par M. Jules Houzet, lieutenant de la subdivision, entouré de MM. Beurlet, sous-lieutenant ; Wallecamps, sous-chef de la Fanfare du Blanc-Four ; Gaston Wastyn, monitreur de la Société de gymnastique « La Jeunesse Roncquoise » ; Alphonse Lœul, ancien maire de Roncq, président de la « Jeunesse Roncquoise ».

La gaieté et l'entrain régnèrent durant toute la soirée.

Au dessert, prirent la parole M. Houzet, lieutenant, Beurlet, sous-lieutenant, Wallecamps et Alphonse Lœul.

M. Beuvlet se plut à remercier le journal « l'Egalité de Roubaix-Tourcoing ».

Il proposa une minute de silence en souvenir des morts de la catastrophe de Lyon, où dix-neuf pompiers trouvèrent la mort en faisant leur devoir.

La fête se continua bien tard en chansons, monologues comiques, etc., qui ne firent pas défaut.

AUX ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — Dimanche prochain 28 courant, de 11 h. à midi, au siège « Café de la Tête d'Or », permanence pour les versements à la Mutuelle-Retraite.

ETAT CIVIL. — Publications : Joseph Deschamps, étudiant à Tourcoing et Marie-Henriette Vermersch, étudiante ; Pierre Demey, ancolleur et Berthe Delcroix, soigneuse, à Tourcoing.

MOUVAUX

FETE DE NOEL. — La commission de la Section Mouvalloise des A. C. U.N.C. remercie les personnes généreuses qui ont répondu à son appel.

Elle invite les personnes qui seraient désireuses de participer à cette œuvre de bienfaisance à faire parvenir leur offrande ou lot très rapidement ; ceci, pour lui permettre de prendre toutes les dispositions pour la réussite complète de sa fête de Noël.

Elle rappelle que les dons en espèces ou en nature peuvent être adressés utilement au siège Café de l'Harmonie, 104, rue de Lille ou chez le Président, M. Albert Boudewyn, 21, rue Négrier.

Par suite de la fête des Familles Nombreuses, la distribution des jouets et friandises aux orphelins et enfants des Combattants, se fera le jour de Noël, à 17 h. au lieu de 16 h., comme annoncé précédemment.

Comme il ne sera pas envoyé de convocations spéciales, les intéressés sont priés de tenir compte du présent avis.

ADJUDICATION POUR FOURNITURES CLASSIQUES. — Hier, à 11 h., a eu lieu dans la salle des adjudications de la Mairie, sous la présidence de M. Durieux Paul, adjoint au maire, l'adjudication pour les fournitures classiques et livres de prix aux élèves des écoles publiques pendant les années 1931, 1932 et 1933. Voici les résultats de cette adjudication :

1er lot : Livres classiques. — Ont soumissionné : MM. Tassard, de Lille ; Dervaux, de Marcq-en-Barœul et Gambay, de Lille. M. Dervaux Marcel, de Marcq-en-Barœul, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 6 fr. 50 %.

2e lot : Fournitures. — Ont soumissionné : MM. Tassard, de Lille ; Dervaux, de Marcq-en-Barœul et Gambay, de Lille. M. Dervaux Marcel, de Marcq-en-Barœul, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 6 fr. 50 %.

3e lot : Livres de prix. — Ont soumissionné : MM. Tassard, de Lille et Dervaux, de Marcq-en-Barœul. M. Dervaux Marcel a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 6 fr. 50 %.

LA SAINTE-CECILE A LA MUSIQUE. — La Musique municipale donnera sa 3e audition de Ste-Cécile jeudi 25, à la messe de 10 h., à St-Germain.

BONDUES

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil Municipal se réunira à la mairie, mercredi prochain 24 décembre, à 19 h., pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Vote d'un complément de crédit pour honoraires d'architecte ; examen de la demande de prorogation de la concession du petit Vandamme au cimetière ; délégation pour la révision des listes électorales en 1931 ; commissaires-répartiteurs ; liste de proposition ; gratification annuelle au cantonnier-chef ; remaniement du budget primitif communal de 1931 ; avis sur la remaniement du budget additionnel du Bureau de Bienfaisance ; vœu au sujet du contrôle des sociétés d'habitations à bon marché ; demande d'indemnité pour incorporation de terrain à la voie publique ; approbation du projet remanié de la société des Eaux du Nord pour l'installation de l'eau potable ; avis sur un avenant présenté par la société l'Energie Electrique du Nord de la France.

Huis clos. — Demandes d'assistance aux femmes en couches ; assistance aux vieillards, infirmes, incurables. Demande d'hospitalisation ; formation de la liste d'assistance médicale gratuite.

RESULTATS D'ADJUDICATIONS. — *Hospice* : Pain, adjudicataire, M. Désiré Dupret, avec rabais de 1.50 %. — Epiceries, adjudicataire, M. André Copplin, à Roncq, avec rabais de 3 %. — Viande, adjudicataire, M. Louis Castel, à Linselles, avec rabais de 16.16 %. — Charbon, adjudicataire, M. Emile Delafertrille, avec rabais de 13.05 %.

Bureau de Bienfaisance : Pain, adjudicataire, M. Paul Vandébeulque, avec rabais de 1.50 %.

Commune, entretien des bâtiments : Maçonnerie et plafonnage, adjudicataire, M. Daniel Galand, sans rabais. — Charpente et menuiserie, adjudicataire, M. Valéry Bonte, avec rabais de 22 %. — Couverture, adjudicataires, M. Louis Selosse, avec rabais de 17.25 %. — Zinguerie, plomberie, ferronnerie, adjudicataire, M. Louis Selosse, avec rabais de 19.30 %. — Peinture et vitrerie, adjudicataire M. Albert Duyck, avec rabais de 16 %. — Charbon pour la mairie et les écoles communales, adjudicaatire, M. Emile Delafertrille, avec rabais de 13.05 %.

ASSURANCE MEDICALE GRATUITE. — Les assurés sociaux qui ont sollicité l'assistance médicale gratuite pour 1931, sont invités à se présenter à la mairie dans le plus bref délai, pour faire connaître la caisse d'assurance à laquelle ils sont affiliés.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Les personnes figurant sur la liste des assistés du Bureau de Bienfaisance sont informées qu'une distribution de bons leur sera faite, aujourd'hui lundi, 22 décembre, à 9 heures du matin.

Les Sapeurs-Pompiers de Neuville-en-Ferrain ont fêté la Sainte-Barbe

Si les grandes villes possèdent des organisations puissamment outillées pour lutter contre l'incendie, les petites communes ne connaissent que des moyens beaucoup plus modestes et si leur matériel est réduit elle doivent faire appel au dévouement des particuliers.

Les subdivisions des sapeurs-pompiers des petites localités ne sont guidées que par leur dévouement à la cause publique, ils sont modestes et silencieux, mais n'en font pas moins d'excellente besogne, quand il le faut.

SON ORGANISATION ACTUELLE

Le premier avril 1920, le corps fut donc complètement reconstitué avec à sa tête le lieutenant Blanblomme, ancien sous-officier d'artillerie, croix de guerre avec 2 citations médaille du travail.

L'effectif qui fut d'abord de 30 hommes fut réduit à 25 l'an dernier.

Outre l'officier qui les commande, on compte encore un adjudant M. J.-B. Demeulemeester, deux sergents : Albert Faveer, Albert Verleq, médaillé militaire ; quatre caporaux : Désiré Delposte, Julien Breye, Vincent Selosse, P. Vanvorterghem et trois clairons : Ernest Viseux, Henri Nuytten, Henri Debenne.

Le corps des Sapeurs-Pompiers de Neuville possède deux pompes qui sont remisées l'une à la place de Neuville, l'autre au Risquons-tout. Cette dernière est plus particulièrement sous la direction de l'adjudant Demeulemeester.

On le voit Neuville possède une organisation de lutte contre l'incendie parfaitement organisée, et un groupe de braves gens dont l'éloge n'est plus à faire.

Hier, les sapeurs-pompiers se trouvaient réunis en un joyeux banquet.

A. B.

LE GROUPE DES SAPEURS-POMPIERS DE NEUVILLE D'APRES UNE PHOTO PRISE LORS DU CINQUANTENAIRE

Neuville-en-Ferrain possède un groupe de ces braves gens qui savent être braves et désintéressés et qui fêtent dignement leur patronne Sainte-Barbe.

LA RECONSTITUTION DU CORPS

La subdivision de Neuville n'est pas de création récente puisqu'elle a pu fêter son cinquantenaire, il y a déjà plusieurs années.

Fondé en 1875, le groupement rénové au lendemain de la guerre, fêta en effet son demi siècle d'existence en 1926.

Nous ne retracerons pas le brillant passé de cette vaillante petite phalange, nous avons déjà eu l'occasion à le faire.

Aux premiers jours de la paix on songea à reconstituer le corps des sapeurs-pompiers de Neuville, toutes sortes de difficultés furent à vaincre, et le lieutenant ayant démissionné on fit appel en 1920 à M. Blanblomme, qui depuis commande la subdivision.

PARFUMERIE DEROUBAIX
4, Rue des Manneliers (Grand'Place), LILLE
Mobilier. Matériel et Approvisionnement du SALON DE COIFFURE (hommes et dames)

MARCQ-EN-BARŒUL

LA SAINTE-CECILE A LA LYRE OUVRIERE

S'il est à Marcq une société sympathique, c'est bien la Lyre Ouvrière, en effet là, la plus grande camaraderie est de rigueur et cette fois encore au cours du banquet annuel cela fut prouvé.

Dimanche matin donc, la société alla donner au président d'honneur, M. Gehrnaert, au président Gustave Dernynck, des aubades qui furent très appréciées.

A 14 h. 50, une table bien garnie attendait les invités ; à la table d'honneur nous avons noté la présence de MM. Bailly, maire de Marcq ; Gehrnaert président d'honneur ; Mullier, président des Amis Réunis ; Joseph Tournaux président d'honneur de La Renaissance ; Verirle-t, président des Trompettes dévouées de Marquette ; Méséant, doyen des membres honoraires de la Lyre ; Paul Dubois, chef des Amis Réunis et chef des Trompettes de Marquette ; Delphin Dumont, représentant le comité du quartier Monplaisir.

Au piano d'accompagnement, Mlle Raquet, de Lille, 1er prix du Conservatoire.

Comme nous l'avons dit plus haut, cette chorale est une véritable association d'amis, aussi la plus franche camaraderie ne cessa de régner au cours de ce banquet.

Des chansons très spirituelles furent dites par les sociétaires et les rires fusèrent plus d'une fois. Mlle Raquet qui s'acquitta d'une façon toute particulière de la difficile tâche d'accompagnatrice, joua également « Chanson Rêvée » pour laquelle elle fut chaleureusement applaudie.

M. Maurice Salembier, exécuta ensuite sur cet instrument si cher à nos jazz, le saxophone, « Fantaisie Brillante » de Milderman et il obtint un très vif succès ; c'est d'ailleurs un lauréat du Conservatoire de Lille.

A l'heure des discours le président fit appel aux jeunes, qui dit-il, ne doivent pas seulement penser aux sports, mais aussi aux arts et en particulier au chant.

Diverses quêtes furent faites au profit du Bureau de Bienfaisance et du Timbre Antituberculeux.

La Fête fut clôturée par un bal, qui fut en tous points réussi.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la Chocolaterie Delespaul-Havez, un aide Léonce Damay, 22 ans, s'est piqué au poignet droit avec un clou de caisse, lymphangite du poignet. 12 j. — Un aide-monteur de l'entreprise Vandenbosch, de Mouvaux, M. Pierre Rouzé, 17 ans, domicilié rue de l'Alma à Roubaix, occupé dans un garage boulevard de Lille, 4, à Marcq-en-Barœul, est tombé sur le poignet droit qu'il s'est lordu, deux semaines.

UN CONCERT DE BIENFAISANCE. — L'Amicale laïque du quartier de Rouges-Barres organise, à l'occasion des fêtes de Noël, jeudi prochain 25 décembre, à 16 h., dans la salle Tallieu, 389, rue de Rouges-Barres, un grand concert de bienfaisance suivi de bal.

CONCERT DE GALA DES « AMIS DU PLOUICH ». — Jeudi 25 décembre, la Société Philanthropique « Les Amis du Plouich » célébrera sa fête de Noël en un grand concert de gala qui sera donné dans la salle du cinéma, avenue des Tisserands.

COMINES

ARBRE DE NOEL. — Comme les années précédentes, l'Association Générale des Mutilés de la Guerre organise un arbre de Noël avec distribution d'objets, coquilles et oranges, dont profitent de nombreux enfants.

C'est grâce aux dons généreux des personnes qui portent intérêt à cette association du victimes de la guerre que cette fête enfantine peut avoir lieu.

Déjà de nombreux donateurs, dont la liste sera publiée prochainement ont répondu à l'appel qui leur a été lancé ; il y a tout lieu de croire que comme les années antérieures de nombreux donateurs viendront ajouter leur obole, pour que cette fête remporte tout la succès qu'elle mérite.

LES TIMBRES ANTITUBERCULEUX. — Commerçants industriels, automobiles vos vitrines et vos voitures sont encore pour la plupart, dénuées de la belle vignette « Propreté » qui peut vous être fournie pour 5 francs.

Resterez-vous indifférents au cours de cette campagne 1930-31 qui s'annonce encore plus magnifique que les années précédentes.

Les timbres à 0 fr. 10, se vendent aussi très facilement au cours de réunions des nombreuses sociétés locales qui font preuve de tant de solidarité.

Pour que le fléau s'redouté « La Tuberculose » soit combattu efficacement, demandez à la Mairie des Vignettes à 5 fr. des timbres à 0 fr. 10.

ADJUDICATION. — L'adjudication des denrées nécessaires à l'Hospice-Hôpital pour le premier semestre 1931 aura lieu à la mairie le lundi 29 décembre, à 16 heures.

ETAT CIVIL. — Naissances : Noé Marie-Thérèse, hameau de Sainte-Marguerite ; Lemahieu Marguerite, hameau de Saint-Marguerite ; Morreaw Yves, rue de l'Egalité ; Gouman Yves, rue de la Victoire ; Delpierre Jean, rue du Nouveau Siècle ; Catry Maria, rue du 3 Ballots ; Pierret Georges, rue du Bas Chemin.

Décès : Lepoutre Henri, 61 ans, cordonnier, hameau de Sainte-Marguerite.

LA CRISE DES SUJETS
Jamais votre bonne ne vous quittera si vous possédez une machine à laver «FALDA»
Demandez Catalogue 24 FALDA
QUIEVRECHAIN (Nord)

QUESNOY-SUR-DEULE

UN VOLEUR DE POMMES DE TERRE. — Vers 18 h., le garde-champêtre Testelin Henri, en tournée de surveillance sur la route de Lille, aperçut un individu porteur d'un sac, qui franchissait le fossé bordant la route. Il s'approcha de lui et demanda que contenait son sac.

Le voleur, surpris, déclara que c'était des pommes de terre et qu'il venait de les voler dans un silo de la ferme de M. Charles Desreumaux, cultivateur à Verlinghem. Interrogé sur son identité, il déclara se nommer Lefebvre Alphonse, 26 ans, journalier, demeurant à Quesnoy-sur-Deûle, 32, rue Faidherbe, il a été gratifié d'un procès-verbal pour vol.

LES ACCIDENTS. — Duchatelet André, 20 ans, rue Jeanne d'Arc, charretier agricole, pour le compte de son père Duchatelet Arthur, cultivateur, revenant de ferme et conduisant un chariot de pulpes, a glissé sur un rail des tramways, rue de Lille, est tombé sur le sol et s'est contusionné le genou droit. Repos de 15 jours.

— Dans la cour de la distillerie Lesaffre frères, rue de Lille, Maton Georges, 56 ans, manœuvre, demeurant rue de la Gare, à Quesnoy-sur-Deûle, occupé à ranger des betteraves au moyen d'une fourche s'est fait une contusion de la hanche droite. Repos de 10 jours.

— Dans le chantier de reconstruction de l'église des entrepreneur Rouzé et Mouret, 18, rue de Marquillies, à Lille, Verschaeve Hector, 49 ans, aide-maçon, demeurant à Ploegsteert (Belgique), en la main droite prise entre 2 wagonnets d'où plaie contuse, incapacité de travail d'environ 3 semaines.

— Aux Cloueries et Tréfileries du Nord, rue du Maréchal Foch, Fin Emile, 56 ans, manœuvre, demeurant à Quesnoy-sur-Deûle, rue Saint-Vincent, s'est occasionnée une plaie infectée de la phalangette de l'index droit par piqûre de fil de fer. 10 jours de repos.

— Dans l'atelier de marbrerie Waignemen-Picavet fils, rue d'Ypres, Danesse Louis, 19 ans, polisseur, demeurant à Quesnoy-sur-Deûle, hameau du Grand Cabaret, s'est coupé. 12 jours de repos.

AUX ANCIENS COMBATTANTS. — La section Quesnoysienne des A. C. organise comme les années précédentes, un Arbre de Noël pour les enfants âgés de moins de 10 ans, de ses sociétaires. La distribution se fera dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, le dimanche 11 janvier 1931, à 17 h. Par la même occasion, la section procédera à la remise des prix du concours de ballons rouges qu'elle avait organisé le lundi de la Lucasse. Pour l'Arbre de Noël, n'oubliez pas de faire inscrire vos enfants au siège, Hôtel du Cercle, aujourd'hui dimanche 21 courant, de 8 h. à 9 h. et demain lundi 22, de 18 h. à 20 h., délai de rigueur.

STATISTIQUE DE L'ABATTOIR. — Il a été abattu à Quesnoy-sur-Deûle au cours du mois de novembre dernier : 21 vaches, 9 veaux, 7 moutons, 68 porcs, soit au total 105 animaux.

ARBRE DE NOEL. — Pour les groupements laïques, c'est jeudi 25 décembre à 15 h., qu'aura lieu dans la salle Verleyen, rue de Lille, la fête de Noël organisée par le personnel de l'école des filles au profit des enfants des écoles laïques. Un programme choisi donnera toute satisfaction à chacun. Il y sera procédé à une distribution de coquilles et d'oranges offertes par la Dentier des écoles laïques, aux enfants des deux écoles. Les élèves présents choisiront leur jouet par ordre de mérite. Le reste des jouets sera tiré à la tombola qui comportera en outre, de très beaux lots. Un bal de famille clôturera cette fête de famille. Prix unique : 2 francs.

ETAT CIVIL. — *Naissances* : Lemaire Albert, rue de Comines ; Dellombe Raymond, Le Grand Meurchin.

Décès : Ghesquière Louis-Charles, 70 ans, rue Jeanne d'Arc ; veuve Pottier-Deseamps Lucie, 85 ans, rue Saint-Vincent.

GUIDE LOUIS MASSON — CONSULTEZ LE INDICATEUR MASSON
LE PLUS PRATIQUE — Couverture rouge
LE PLUS REPANDU DANS LA REGION DU NORD

EN BELGIQUE

MOUSCRON

TOMBE DANS UN PUITS

M. Millecamp, âgé de 60 ans, demeurant rue du Bas-Voisinage, est tombé accidentellement dans un puits et lorsqu'on le retira, il avait cessé de vivre.

BINCHE

UNE MALTERIE DÉTRUITE PAR UN INCENDIE

PLUS D'UN MILLION DE DÉGATS

Un grave incendie s'est déclaré dans la nuit de samedi à dimanche, à la Malterie O. Rouiez, située faubourg Saint-Paul, à Binche.

Il pouvait être 22 h. 30 lorsqu'on perçut une forte odeur de grains brûlés et au même moment, des fumées suspectes s'échappèrent du séchoir de l'établissement.

Immédiatement, on alerta les pompiers de Binche, la police et la gendarmerie, mais sur ces entrefaites, le feu avait pris de l'extension et les flammes embrasaient déjà tous les étages de la malterie.

Le danger était grand et, le vent aidant, l'incendie menaçait de dévorer le corps de logis et tout un pâté de maisons.

Heureusement, les pompiers des charbonnages de Ressaix, qui étaient accourus avec un matériel tout à fait moderne, mirent plusieurs lances en batterie.

Grâce à eux, il n'y a pas eu de catastrophe à déplorer.

Les sauveteurs durent travailler toute la nuit et même dimanche matin des hommes se trouvaient encore sur place pour arroser les décombres.

Toute la malterie est détruite et rien n'a été sauvé.

Du corps de logis, il n'y a que le rez-de-chaussée qui reste intact.

Les dégâts, qu'on évalue à plus d'un million, sont couverts par l'assurance.

Quant aux causes du sinistre, elles sont jusqu'ici inconnues.

GAND

UN VEILLEUR DE NUIT ASPHYXIÉ PAR LES ÉMANATIONS D'UN POÊLE

Dimanche matin, dans un établissement industriel du quai de l'Industrie, 133, à Gand, le veilleur de nuit, Edmond Uyttendaele, 57 ans, fut trouvé mort dans son cabinet. Le malheureux avait été asphyxié par les émanations du poêle.

TOMBOLA NATIONALE DES INVALIDES

Par décision du Conseil des ministres, en date du 6 courant, la Tombola des Invalides (billets gris),organisée par l'œuvre nationale des invalides au profit de son Institut d'Uccle, est rendue « nationale ».

Les opérations de tirage qui devaient avoir lieu le 29 décembre sont reportées au 30 mars 1921 et la remise des lots se fera jusqu'au 30 septembre 1931.

A tout souscripteur de 10 fr. 75, il sera expédié franco : 10 billets de la Tombola nationale des invalides ; 1 billet de couverture ; la liste de tirage et jusqu'au 31 janvier seulement, un billet de la Tombola des expositions à titre de prime.

Versement au compte de chèques postaux 106.235. Tombola nationale des Invalides, Bruxelles, 79, chaussée d'Ixelles.

SPORTS ET JEUX

LE 2e CONCOURS INDIVIDUEL DE GYMNASTIQUE DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS

Malgré le temps maussade le 2e tournoi individuel de gymnastique de la Fédération s'est déroulé, hier matin, dans le spacieux local et sur le magnifique terrain de la jeunesse du Blanc-Seau, mis à la disposition de la Fédération, par le comité de cette société.

Débutées à 8 h., les épreuves auxquelles participaient plus de cent concurrents, se sont déroulées toute la matinée dans un ordre parfait et devant un grand nombre de spectateurs qui se sont intéressés aux prouesses et performances vraiment remarquables des gymnastes. Le programme de la journée comprenait : une course vitesse, 80 mètres plat ; un saut en longueur avec élan ; un jet de boulet de chaque bras ; un préliminaire imposé ; un exercice libre au cheval à arçon.

Le moindre temps à la course fut accompli par Gevaert Modeste, en 9 secondes 4/5.

Au saut en longueur, les gymnastes Picavel Marcel et Simon Jules tranchirent 5 m. 70.

Gevaert Julien jeta le boulet à 8 m. 40 du bras gauche, et 9 m. 50 du bras droit.

Picavet Marcel et Simon Jules, qui se distinguèrent dans l'exercice préliminaire obtinrent la note 9,75.

A l'appareil si difficile du cheval à arçon, le gymnaste Picavet Marcel, obtint la note maximum de 9,75.

Ce fut pour le public venu nombreux pour assister aux épreuves du programme, un véritable régal sportif. Nos gyms firent des performances remarquables, et l'on peut dire, sans crainte d'être démenti, que ce sont de véritables athlètes complets que l'on ne rencontrent que dans les sociétés de gymnastique, où l'homme, pour être classé, doit être bon partout, que ce soit aux appareils, au sauts, au lancer, au grimper, à la course.

Les membres du jury se sont imposés un travail énorme pour juger les épreuves, tous ont été à hauteur de leur tâche, qu'ils ont accomplie à la satisfaction des concurrents. Malheureusement quelques sociétés ne s'étant pas conformées au règlement du concours ont omis d'envoyer les deux jurés imposés, ce qui retarda un peu le match des épreuves et imposa aux présents un surcroît de travail. Nous sommes persuadés que pareille chose ne se verra plus la prochaine fois, ce qui pourrait porter préjudice à la belle fédération gymnique locale. La direction des concours était assurée par MM. Gustave Sandras et Georges Delaeghère, les deux champions de gymnastique, Vice-présidents de la Fédération.

A l'issue des concours, pendant que le secrétaire préparait l'établissement du palmarès, que nous donnons ci-dessous, ceci sous la surveillance des secrétaires fédéraux, MM. Marcel Lefebvre et Paul Lièvin, la commission technique exécutait la démonstration des exercices imposés à la prochaine fête fédérale qui aura lieu à Paris, les 11, 12, 13 et 14 juillet 1931, démonstration très suivie par les personnalités gymniques régionales que le président, M. Jean Desruelles remercia de leur présence avant la proclamation des résultats suivant :

PREMIERE CATEGORIE

1. Picavet Marcel (Union Tourc.), 59.250 pts ; 2. Simon Jules (Roubaisienne), 58 ; 3. Gévaert Julien (Roubaisienne), 57.25 ; 4. Roose Maurice, (Ancienne de Roubaix) ; 5. Lecomte Gustave (Union Tour